



PIRÉ-SUR-SEICHE

Bulletin Municipal • Octobre 2018

La Vie Municipale - La Vie à la Communauté de communes - La Vie Locale
La Vie des Écoles - La Vie des Associations - Les Manifestations

La Vie de notre commune

Inauguration du skate-park en présence des élus, du Conseil Municipal des Jeunes, à l'initiative du projet, et de bénévoles ayant participé à sa réalisation.



*ZAC de Bellevue :
travaux de finition de la tranche
3 et modification en cours du
PLU en vue de la viabilisation et
commercialisation de la tranche 5.*



La Vie Municipale

Edito



LA RENTRÉE DES CLASSES

Temps de changement et de réorganisation, la rentrée de septembre est un moment important pour les enfants et les familles. Près de 400 enfants ont repris le chemin de nos deux écoles pour cette rentrée 2018. Nous comptons 220 élèves à l'école Antoine de Saint-Exupéry répartis sur 10 classes et 177 à l'école Saint-Joseph répartis sur 7 classes.

A Antoine de Saint-Exupéry

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Roland LE ROUX, nouveau directeur de l'école Antoine de Saint Exupéry. Après comptage des élèves le jour de la rentrée, le DASEN (directeur académique des services de l'éducation nationale) a validé l'ouverture d'une nouvelle classe en élémentaire. Il faut saluer la réactivité de l'équipe enseignante et du personnel municipal qui ont eu à revoir l'organisation des classes, rendre les locaux disponibles et installer le matériel en quelques jours.

Pas d'école le mercredi pour les enfants.

Pour mémoire, le décret ministériel du 29 juin 2017 nous permettait d'adapter les rythmes scolaires dès septembre 2017.

Pour autant, nous avons voulu prendre le temps de la réflexion, consulter les familles, les enseignants, les associations, le personnel du périscolaire avant de prendre une décision.

A l'issue de cette concertation, le Conseil municipal a proposé en décembre dernier une organisation dérogatoire à compter de septembre 2018, sur 4 jours validée par l'Éducation Nationale.

Depuis la rentrée, les horaires scolaires sont ainsi de nouveau répartis sur le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

L'Accueil de loisirs s'adapte

L'ALSH accueille maintenant les enfants sur toute la journée du mercredi.

Les effectifs sont en hausse. D'une cinquantaine en juin dernier, nous pouvons compter jusqu'à 80 enfants ces derniers mercredis. Vincent, directeur de l'Accueil a restructuré les groupes pour répondre au mieux aux besoins des enfants.

Le Conseil Municipal des Jeunes concrétise ses projets.

Les premiers jeunes conseillers, élus depuis décembre 2016 avaient souhaité travailler sur un projet de skate park et mettre en place un projet intergénérationnel. Ces deux projets se sont concrétisés cet été par la construction d'un skate park participatif « intergénérationnel ». Je tiens à remercier chaleureusement les adultes bénévoles qui n'ont pas hésité à donner de leur temps pour la réalisation de ce bel équipement.

Nos jeunes élus ont aussi eu la chance d'être invités par Françoise GATEL, notre Sénatrice, le 27 juin dernier au Palais du Luxembourg. Cette journée d'instruction citoyenne a été très appréciée par les enfants et leurs accompagnateurs adultes.

Le mandat de 2 ans se termine. Pas de doute, c'est une belle expérience pour les jeunes comme pour les élus adultes.

De nouvelles élections seront organisées courant décembre pour les élèves de CM1 et CM2 de nos deux écoles.

Nous espérons voir de nombreux enfants s'investir dans cette nouvelle campagne.

La rentrée des associations

Les associations ont aussi faits leur rentrée. Belle affluence au forum des associations organisé le 8 septembre dernier.

26 associations communales ou intercommunales y ont présenté leurs activités sportives culturelles ou artistiques, toutes créatrices de liens sociaux essentiels à la vie de notre commune. Merci à tous les bénévoles qui font vivre nos associations.

Sophie CHEVALIER, Adjointe enfance jeunesse, relation avec les associations

« Près de 400 enfants ont repris le chemin de nos deux écoles pour cette rentrée 2018 »

Sommaire

- P. 03 – 11 La Vie Municipale
- P. 12 – 13 La Vie au Pays de Châteaugiron
- P. 14 – 15 En images
- P. 16 – 17 La Vie Locale
- P. 18 La Vie des Écoles
- P. 19 – 26 La Vie des Associations
- P. 27 L'État Civil
- P. 28 Calendrier des fêtes



Une belle fin de mandat pour le CMJ

Les élus du premier Conseil Municipal des Jeunes de notre commune arrivent au terme de leur mandat de deux ans.

Retour sur deux points forts de cette belle expérience de participation à la vie locale et de connaissance de nos institutions.

1- La visite au Sénat promise par M^{me} Françoise GATEL, Sénatrice, qui a accueilli les jeunes élus de Piré et d'Amanlis le 27 juin dernier. Une visite très instructive des bâtiments abritant le Sénat, mais aussi un échange avec M. Dominique DE LEGGE, Sénateur, au sein même de l'hémicycle sur le rôle et les fonctions de cette instance fondamentale de notre démocratie. Le tout fut suivi d'une visite de notre belle capitale.



2- Au cœur de l'été, une des promesses de campagne de nos jeunes a été tenue avec la réalisation d'un skate-park. Mais pas n'importe quel skate-park, puisqu'il s'agit d'un skate-park participatif. Jeunes et moins jeunes se sont associés



pendant deux semaines pour mener à bien cette structure tant attendue. L'expérience des uns soutenue par l'enthousiasme des autres, bravant la chaleur estivale et partageant de beaux moments. Préparer le terrain, couler du béton, niveler, nettoyer, étaler, talocher, ranger, déjeuner et partager du bon temps, tout cela a permis cette réalisation qui est depuis bien fréquentée. Entraide et convivialité, aux dires des jeunes élus interviewés, ont été les maîtres-mots de cette belle aventure.



Un nouveau CMJ en préparation

Les élections du deuxième CMJ le vendredi 14 décembre à la mairie.

Les jeunes Piréens de CM1 et de CM2 des deux écoles peuvent se porter candidats. Au préalable, des informations seront données dans les classes.

Une fois les candidats déclarés, la campagne électorale sera préparée avec un accompagnement du Centre de Loisirs.

Les objectifs visés sont les suivants :

- ✓ Participation citoyenne des enfants à la vie de la commune,
- ✓ Connaître le fonctionnement de la commune,
- ✓ Proposer des idées nouvelles pour améliorer la vie des habitants,
- ✓ Se faire le porte-parole des autres jeunes de la commune,
- ✓ Participer aux événements municipaux (vœux, inaugurations, commémorations...)

Les 12 élus (6 par école) feront leur entrée dans la vie locale lors de la cérémonie des vœux, le 4 janvier 2019.

Projet de commune nouvelle « Piré-Chancé »

Les communes de CHANCÉ et PIRÉ-SUR-SEICHE ont décidé, en début d'année 2018, de réfléchir ensemble à un avenir commun et plus précisément d'engager une réflexion en vue de la constitution d'une commune nouvelle.

Nos deux communes sont situées dans le canton de Château-giron. Elles sont rattachées au même Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), celui du Pays de Rennes, et membres de la même Communauté de communes, le Pays de Château-giron Communauté. Elles partagent ainsi ensemble d'ores et déjà des habitudes de travail, et appartiennent au même bassin de vie et de services.

Le dynamisme géographique du territoire, l'arrivée en nombre de familles avec de jeunes enfants, génèrent des besoins importants en matière de services et d'équipements.

Pour y faire face, les communes, en lien étroit avec la Communauté de communes, ont initié depuis plusieurs années, des actions de mutualisation significatives. Pour autant, la baisse conséquente et continue des dotations de l'État, cumulée à une augmentation des dépenses obligatoires liées à de nouvelles normes et charges nouvelles transférées par l'État, fragilisent la situation des communes.

Dans ce cadre, les élus des deux communes ont la conviction que la commune constitue le maillon de base de l'action publique et le socle de la République. En ce sens, la commune doit répondre aux besoins essentiels de proximité pour les services quotidiens (*services scolaires et périscolaires, médiathèque, commerces, services de santé, associations*).

Pour autant, cette proximité doit impérativement s'accompagner d'efficacité en matière de capacité financière et organisationnelle.

Aussi, soucieuses de s'adapter aux évolutions et changements profonds et rapides que rencontrent les collectivités locales, mû par la volonté partagée de préserver l'avenir, de retrouver des marges d'action permettant de répondre aux besoins de la population actuelle, d'adapter les services indispensables à l'accueil de nouvelle population, les élus ont souhaité repenser l'organisation communale des deux communes.

La prise en compte de ces enjeux a ainsi conduit les communes de Chancé et Piré-sur-Seiche à travailler sur la mise en place d'une commune nouvelle au 1^{er} janvier 2019 qui :

- ✓ Respecte l'identité et l'histoire des communes historiques ;
- ✓ Œuvre au maintien d'un service public de proximité adapté aux besoins des citoyens, en ce sens la commune nouvelle



devra faire en sorte que chaque commune soit toujours dotée d'un secrétariat de mairie propre ;

- ✓ Œuvre au maintien, voire au développement, de l'activité agricole, commerciale et touristique sur le territoire, vecteurs d'attractivité et de vie locale ; En ce sens, la commune nouvelle œuvrera pour conserver et développer les activités actuellement existantes sur les communes déléguées ;
- ✓ Participe au développement harmonieux de l'habitat sur les deux communes, dans le respect des orientations d'urbanisme en vigueur sur le territoire ;
- ✓ S'engage à la mise en œuvre d'une politique d'investissements équitables sur le territoire ;

Dans ce cadre, plusieurs mois de réflexions, travaux et réunions ont été nécessaires entre les élus des deux Conseils municipaux pour œuvrer à la réalisation de ce projet et à la formalisation d'objectifs communs partagés :

- ✓ **Favoriser l'émergence d'une nouvelle collectivité rurale**, à mi-chemin entre le Pays de Rennes et le Pays de Vitré, dynamique et attractive en termes économique, social, d'habitat, d'équipements, de services et d'activités, en capacité de porter des projets structurants que chaque commune séparément n'aurait pu ou difficilement porter seule ;
- ✓ **Préserver et développer un service public de proximité pour tous les habitants du territoire.** Le regroupement des moyens humains, matériels et financiers des deux communes doit permettre d'assurer un développement cohérent et équilibré des communes fondatrices, dans le respect de leur identité et de ses habitants, et dans un souci de gestion optimisée de l'argent public ;
- ✓ **Assurer une meilleure représentation de notre territoire** et de ses habitants auprès des services de l'État, des autres collectivités et des partenaires institutionnels ;
- ✓ **Renforcer la position des communes fondatrices au sein de la Communauté de communes**

Le retour de **Marie-Amélie**

MAIS QUI DONC EST MARIE-AMÉLIE ?

C'est une vieille dame de 134 ans que vous connaissez sans l'avoir jamais vue pour la plupart d'entre vous. Si sa silhouette ne vous est pas familière, sa voix en revanche l'était et a manqué à un grand nombre depuis le mois de juillet. Nous étions habitués à l'entendre ponctuer les heures de la journée entre autre. Eh oui ! Marie-Amélie est le nom d'une cloche dont le grand âge et la fonction avaient fragilisé la structure. Autrefois, quand un fondeur ne savait pas percer le bronze, la bélière (anneau recevant le battant de la cloche) était en fer et insérée dans le bronze pendant la coulée.

Les cloches présentant des couronnes poreuses, notamment celles du XIX^{ème}, sont plus sujettes à la corrosion.

La rouille ayant 7 fois le volume du fer, cela entraîne un éclatement de l'anse maitresse et éventuellement une fêlure de la cloche au départ de l'anse centrale.

Concernant Marie-Amélie, c'est son anse principale en particulier qui présentait une fêlure qui aurait pu entraîner un éclatement et une chute. Avec un diamètre de 1.16 m et un poids d'une tonne 100, il fallait agir.

C'est l'entreprise Alain MACÉ qui est venue la chercher, il a fallu plusieurs étapes.

En juillet, un palan manuel, un palan électrique et un Tirfor (appareil de levage) ont été mis en place.

Ensuite, il y a eu une dépose des motorisations et d'une partie du beffroi (ouvrage de charpente qui supporte la cloche).

Puis la cloche a pu être descendue et chargée pour être restaurée à la fonderie de Villedieu-les-Poêles.

Là, elle a été expertisée, décapée. Le métal écroui a été enlevé pour dégager les fêlures. L'anse principale a été soudée avec un alliage en bronze. Elle est retournée au four, elle a été meulée, nettoyée, brossée, patinée. Et une analyse acoustique a été faite.

Marie-Amélie est revenue en septembre et a été exposée dans le bas de l'église pendant une dizaine de jours avant de regagner le clocher les 24 et 25 septembre. Prête à nous faire entendre à nouveau son son... de cloche.

AVANT



APRÈS

La Vie Municipale

Inondations juin 2018 / État de catastrophe naturelle

Suite aux violentes intempéries qui ont touché la commune sur la période du 10 au 13 juin dernier, un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune a été adressé aux services de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine. Ainsi, par arrêté interministériel en date du 23 juillet 2018, publié au Journal Officiel le 15 août 2018, notifié en mairie par les services de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine le 16 août 2018, l'état de catastrophe naturelle a été reconnu sur la commune, conformément à l'article L. 125-1 du Code des assurances.



Dès parution au Journal Officiel de l'arrêté interministériel, la préfecture notifie la décision aux maires qui informent ensuite leurs administrés (*l'arrêté a fait l'objet d'un affichage en mairie le 16 août, et les administrés s'étant fait connaître auprès des services de la mairie au moment des événements ont été directement contactés par téléphone*).

Pour rappel, les assurés doivent effectués une déclaration à leur assurance dans les 5 jours suivant la catastrophe, et dispose d'un délai de 10 jours au maximum, après la publication de l'arrêté interministériel au Journal Officiel, pour faire parvenir à leur compagnie d'assurance un état estimatif des dégâts ou de leurs pertes.

Sauf cas de force majeure, les assureurs ont l'obligation d'indemniser les personnes sinistrées dans un délai de trois mois à compter de la date à laquelle leur a été remis l'état estimatif des dommages et pertes subies, ou bien, si elle est plus tardive, à compter de la date de publication de l'arrêté interministériel.

Médiathèque

INFOS PRATIQUES

Médiathèque de Piré - 5 rue des Dames
- 35150 Piré-sur-Seiche
Téléphone : **02 99 44 59 44**
Adresse mail : mediatheque@pire-sur-seiche.fr
Portail du Réseau des médiathèques du Pays de Châteaugiron Communauté :
www.mediathèques-payschateaugiron.fr
Blog de la médiathèque de Piré :
<http://bibliothequedepire-sur-seiche.hautetfort.com/>

HORAIRES D'OUVERTURE (FERMÉ LES JOURS FÉRIÉS):

Mercredi : 10h30-12h00 / 14h00-18h00
Vendredi : 16h30-18h00
Samedi : 10h30-12h00
Dimanche (*sauf en août*) : 10h30-12h00

TARIFS :

Consultation gratuite sur place pour tous, prêt sur abonnement.
Abonnement adulte Pays de Chateaugiron Communauté : 9.50 €
Abonnement adulte hors Pays de Châteaugiron Communauté : 13.50 €
Abonnement personne mineure, étudiant, apprentis : gratuit (sur justificatif)

L'abonnement permet d'utiliser les services des 7 médiathèques du Réseau :
Châteaugiron (Les Halles, Ossé, Saint-Aubin-du-Pavail), Domloup, Noyal-sur-Vilaine, Piré-sur-Seiche, Servon-sur-Vilaine.

Des animations sont proposées dans notre médiathèque, pour tous les âges :

- Les Racontines pour les tout-petits de 0 à 3 ans (10 octobre, 29 novembre, 12 décembre)
- Ecoutez-Lire pour les enfants de 3 ans et plus (31 octobre, 28 novembre, 19 décembre)
- ZikOREzo : apéro musical pour découvrir le chant lyrique avec Tania Bracq (14 décembre) pour tout public.



Tania Bracq

Bien sûr, des livres (albums, romans, BD, documentaires), des magazines, des Dvd, sont à votre disposition !

Enquête publique - modification n°2 du plan local d'urbanisme (plu)

Par arrêté municipal en date du 9 octobre 2018, l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique relative au projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune a été prescrite. Le projet porte sur diverses évolutions règlementaires, graphiques et écrites, et entre dans le champ d'application de la procédure de modification défini aux articles L. 153-36 et suivants, et L. 153-41 et suivants du Code de l'urbanisme.

La modification envisagée porte ainsi sur la réalisation des objectifs suivants :

- Tenir compte de l'urbanisation actuelle et future afin de répondre aux besoins et poursuivre le développement communal, sans remettre en cause les objectifs énoncés dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et ainsi procéder :
- ✓ À la mise à jour du classement des zones actuellement viabilisées dans la ZAC de Bellevue, correspondant à la tranche n°4 ainsi les zones 1AUZ 1 seront modifiées en UZ 1, les zones 1AUZ 2 seront modifiées en UZ 2 et les zones 1AUZ 3 seront modifiées en UZ 3 ;
- ✓ Au reclassement de la zone 2AUZ de la ZAC de Bellevue, correspondant à la tranche n°5, pour la reclasser en 1 AUZ 1 et 1AUZ 2 ;
- ✓ À la mise à jour du document des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) pour tenir compte des modifications de zonage mentionnées ci-dessus ;

✓ À la mise à jour du règlement de la zone 1AUZ pour tenir compte des modifications de zonage mentionnées ci-dessus, dans la mesure où les zones 1AUZ 3 et 1 AUZ 4 sont reclassés ou ne sont plus d'actualité ;

• Mettre à jour la liste des emplacements réservés, afin de supprimer les emplacements réservés qui sont devenus propriété de la commune :

- ✓ Par la suppression des emplacements réservés n°6 et n°7 ;
- ✓ L'annexe II sera mise à jour.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE SE DÉROULERA DU LUNDI 29 OCTOBRE 2018 AU VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018 INCLUS à la Mairie de Piré-sur-Seiche aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront déposés à la Mairie de Piré-sur-Seiche pendant toute la durée de l'enquête publique. Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune.

Au terme de l'enquête publique, le projet de modification n°2, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, sera soumis au Conseil municipal pour approbation. N'hésitez pas à consulter les documents de l'enquête publique et, le cas échéant à demander à rencontrer Monsieur Allain TESSIER, adjoint délégué à l'urbanisme.

Recensement citoyen

TOUT JEUNE de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour la Journée Défense et Citoyenneté.

Cette journée permet de s'informer sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense ; mais aussi de prendre connaissance des multiples métiers et spécialités civiles et militaires de la défense.





ZIKOREZO PROGRAMMATION

Tout public - Gratuit, réservation conseillée

ZikoRezo, c'est l'évènement musical itinérant organisé par le réseau des médiathèques du Pays de Châteaugiron. De novembre 2018 à juin 2019, vous pourrez découvrir des artistes locaux talentueux lors d'apéros musicaux programmés dans les médiathèques. Ces rencontres musicales s'adressent à tous les publics, amateurs de musiques, mélomanes avertis ou simples curieux...Durant tout l'évènement, **des places pour les festivals bretons sont à gagner !**



BLIND-TEST avec DJ CED Quiz musical spécial "Vieilles Charrues" - 45 min

Vendredi 9 nov. à 19h à la médiathèque de Servon-sur-Vilaine

Dj Ced, animateur de Canal B et acteur dans les musiques actuelles rennaises animera un blind-test spécial festival des Vieilles Charrues. Des places pour le festival 2019 seront à gagner au cours de la soirée.

<https://fr-fr.facebook.com/djcedselector>

Et aussi : Blind-test "Musique Rock et Cinéma" : 23 nov. à 19h à Domloup. Organisé par l'association In.D.



TANIA BRACQ Chant lyrique - 45 min

Vendredi 14 déc. à 19h à la médiathèque de Piré-sur-Seiche

Tania Bracq est conteuse lyrique et cantatrice. Elle présentera grâce à un dispositif original un récital accessoirisé plein de rêves, de sourires et de poésie. Avec Tania, d'airs d'opéras en fables de la Fontaine, la musique classique vous réjouira.

<http://chantefables.canalblog.com/>



THE BLUE BETTER POT Dirty blues rock - 45 min

Vendredi 25 janv. à 19h à la médiathèque de Châteaugiron

Un batteur insolent et puissant + un guitariste grave et charismatique = duo fougueux et burlesque dont la spontanéité franche explose sur scène à travers un blues rock venu tout droit du Bayou américain.

https://www.thebluebutterpot.com/#*

En images

Ce qu'il ne fallait pas manquer

JUIN

L'ÉVÈNEMENT QUI ANNONCE LA PÉRIODE ESTIVALE,

la fête communale avec son diner spectacle et son vide grenier qui a réunit toujours autant de personnes.



ORGANISÉES PAR L'OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL,

les « suspensions de l'été » ont rencontré un vif succès et notamment à Piré où plus de 100 personnes sont venues applaudir « Littlebig swing ».

JUILLET



SEPT

LES ASSOCIATIONS

étaient au rendez-vous pour vous accueillir lors du forum du 8 septembre.





SEPT

PLUS DE 1000 COUREURS

se sont relayés au cours du parcours avec un départ du centre Eugène Marquis pour arriver tous ensemble à Piré pour la 15^{ème} édition du marathon de la vie.

SEPT

SOUS UN SOLEIL encore très présent a eu lieu la 2^{ème} édition du marché des producteurs et des créateurs.



La Vie Locale

Séjour seniors à Meschers sur Gironde du 15 au 22 septembre 2018

45 seniors du territoire du Pays de Châteaugiron communauté ont profité d'un séjour ensoleillé au village vacances de l'Arnèche à Meschers sur Gironde.

Ce séjour était proposé aux personnes de plus de 60 ans avec le partenariat de l'ANCV. Les différents CCAS des communes de Châteaugiron, Domloup, Noyal-sur-Vilaine, Servon-sur-Vilaine et Piré-sur-Seiche ont proposé et organisé le voyage. Le transport en car a été pris en charge par les différents CCAS et Pays de Châteaugiron communauté.

Tous les participants ont découvert la région des Charentes maritimes à travers leurs sorties au village de Talmont, de Royan, de l'île d'Oléron et la visite des grottes de Matata.

Ils ont apprécié l'ambiance du village, les différentes soirées et les activités proposées en compagnie de Julie, guide-anima-
trice au village :

- ✓ la soirée belote où André et Antoinette ont remporté le tournoi
- ✓ la soirée loto, Annick et Marie-Thérèse ont gagné au loto
- ✓ les tournois de pétanque et de Molky remportés par Eugène
- ✓ la soirée jeux remportée par l'équipe 'Servonloup'
- ✓ la soirée dansante, le thé dansant, le marché des producteurs locaux avec une dégustation du Pineau des charentes

Chacun a pu pratiquer, selon ses possibilités, des activités physiques : marches de 1 à 6 kms, montée du phare de Chassi-

ron (240 marches) par quelques courageux, une matinée gym douce (initiation à la sophrologie).

Le plus important, durant cette semaine, ont été les échanges, les rencontres amicales. Beaucoup ont évoqué de vieilles connaissances de leur enfance, de leur jeunesse...

Marcelle, Jeanne, Robert et les autres ont dit qu'ils avaient trouvé ce séjour super.

« On a bien mangé, l'ambiance était super. On est prêt à repartir l'an prochain ! »

Chantal LOUIS, Evelyne PANNETIER et Sylviane GUILLOT, accompagnatrices, les remercient pour cette agréable semaine passée en leur compagnie.



Information de la Préfecture concernant la vignette CRIT'AIR

Par arrêté préfectoral du 22 décembre 2017, il a été approuvé le nouveau dispositif départemental de gestion des pics de pollution. Ce dispositif, visant à lutter plus efficacement contre la pollution émise par les transports et déplacements urbains, inclut une mesure dite de « circulation différenciée », basée sur la vignette CRIT'AIR.

Le dispositif de circulation différenciée sera déclenché dans les conditions suivantes :

- ✓ Au 4^{ème} jour de l'épisode de pollution, qu'il ait commencé par une procédure d'information-recommandation, ou une procédure d'alerte. La restriction de circulation concernera les véhicules sans vignettes (11% des véhicules et 20% de la pollution) ;
- ✓ Si l'épisode de pollution se prolonge, au 6^{ème} jour, la restriction de circulation concernera en plus des véhicules sans vignettes, ceux identifiés par les

vignettes 4 et 5 (total de 25% des véhicules et 40% de la pollution).

L'acquisition de la vignette CRIT'AIR, au prix de 3,62 € s'effectue uniquement sur le site gouvernemental :

www.certificat-air.gouv.fr

L'apposition de la vignette est obligatoire pour circuler dans l'intra-rocade lorsque la circulation différenciée est activée en Ile-et-Vilaine. Elle est également requise dans tous les départements et agglomérations françaises qui imposent des péri-mètres annuels ou ponctuels de restrictions de circulation liés à la pollution atmosphérique.





L'ADMR

Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne depuis près de 70 ans. Par conviction et engagement, le quotidien de nos clients est notre métier. A l'ADMR, nous sommes reconnus pour nos compétences et notre expérience.

Notre association propose plusieurs services dont, entre autres :

LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Ce service est destiné aux personnes âgées, en situation de handicap et aux familles. Les aides à domicile vous permettent de vous aider dans les gestes de la vie quotidienne : aide au lever et au coucher, ménage, entretien du linge, préparation des repas, courses, promenade, accompagnement de la personne;

LE SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES

Si vous avez besoin d'un soutien, de conseils, l'ADMR vous propose l'intervention de professionnels pour vous aider dans les moments de vie difficiles : grossesse, naissance, famille nombreuse, famille recomposée, hospitalisation, séparation, maladie;

LE PORTAGE DE REPAS

La livraison de repas contribue, avec les autres types d'intervention à domicile, à une amélioration très nette de la qualité de vie des personnes. Elle permet aux personnes dépendantes de rester à domicile; elle crée un certain lien social notamment entre les intervenants et les bénévoles du service et des personnes parfois très isolées; ou tout simplement, elle facilite la vie.

Le tarif est de 9,50€ par repas, livraison incluse.

LE SERVICE DE PETIT BRICOLAGE ET JARDINAGE

L'ADMR met à votre disposition un professionnel compétent véritable « homme toutes mains » qui saura répondre à vos besoins et s'adapter à vos exigences pour effectuer vos petits travaux de bricolage et de jardinage : changer un joint, monter une étagère, poser un store ou un rideau, désherber, tailler les haies, ramasser les feuilles, tondre; Nous intervenons rapidement!

Le coût est de 23€ l'heure + 0.50€ du km

L'ACCUEIL DE JOUR « AUX P'TITS BONHEURS »

Ce service s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, de troubles apparentés, souffrant de solitude et d'isolement ou en perte d'autonomie. L'objectif est de proposer un lieu de socialisation pour les personnes accueillies, d'améliorer la vie des personnes et de leur entourage en maintenant et/ou améliorant leur autonomie dans les activités de la vie quotidienne, et d'offrir un espace de répit pour les aidants.

LA TÉLÉASSISTANCE

En partenariat avec ARKEA, l'ADMR vous propose un service de téléassistance.

La téléassistance vous permet d'activer l'alerte en cas de chute de malaise ou d'intrusion. Ce service permet la mise en relation avec le centre d'écoute qui prévient vos proches ou alerte les secours si nécessaire.

L'abonnement débute à 24,90€ par mois.

LE VILLAGE ADMR DE JANZÉ

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Le samedi de 8h30 à 12h30

Village des services – 9 rue Clément Ader

BP 95035 – 35150 JANZÉ

accueil.janze@admr35.org – 02 99 47 04 50

Centre de soins infirmiers ADMR de Janzé

Permanence du lundi au vendredi de 8h30 à 8h45, de 12h à 12h30 et de 16h30 à 17h

Le samedi de 8h30 à 8h45, de 12h à 12h30

Soins infirmiers à domicile 24h/24 et 7 jours/7

Le service d'aide à domicile :

A Janzé : tous les jours sur RDV

A Piré-sur-Seiche (dans les locaux de la mairie) :

2 fois par mois (contacter le village des services pour jours de présence).

www.facebook.com/ADMRdesDolmensJRS

Nouveaux professionnels



CHRISTOPHE PEUVION CONSEILLER EN IMMOBILIER

> 06 16 10 81 24

christophe.peuvion@iadfrance.fr

PCNET35 DÉPANNAGE INFORMATIQUE

Eric TYBERGHEN

> 06 83 10 38 76

www.pcnet35.fr

La Vie des Associations

Pompiers

MADAME, MONSIEUR

Débutera le lundi 22 octobre la traditionnelle tournée de calendrier.

Pour cette année, nous avons choisi de l'illustrer par une série de photos consacrées à nos missions internes en centre de secours, afin de démontrer l'investissement au quotidien du pompier en plus de ses interventions courantes. Ces tournées auront lieu essentiellement le soir et les week-ends, elles seront faites individuellement ou en binôme. Chaque pompier fera le démarrage en tenue et délivrera, suite au don, un reçu pour la somme donnée.

DATE À RETENIR :

Samedi 1^{er} décembre 2018 aura lieu comme chaque année au centre de secours de Piré-sur-Seiche la Ste Barbe (Ste Patronne des Sapeurs Pompiers) avec une cérémonie d'hommage aux SAPEURS POMPIERS à 16 H. Elle sera suivie d'un moment d'échange et de partage autour d'un verre de l'amitié.



FÉVRIER Alexandre
Président de l'Amicale des sapeurs-pompiers
de Piré-sur-Seiche.
amicalesp.piresurseiche@gmail.com

Ça bouge à l'espace jeunes

Durant 5 jours cet été, ce n'est pas moins de 15 jeunes qui ont pu participer à un camp nautique à Saint-Nicolas-de-Redon.

Accompagnés de leurs animateurs Erwan DESBOIS et Mickael RACIN, ils ont dû se jeter à l'eau pendant l'animation paddle et catamaran.

Ravi de cette expérience « camping », les jeunes ont également eu le vertige en accrobranche, ont touché le fond en rafting, frissonné à la patinoire et bien d'autres choses.

A venir pour les vacances de la Toussaint, après-midi escalade et soirée cinéma.



Animation paddle

Suite au questionnaire auquel vous avez répondu fin juillet, Erwan proposera donc une ou plusieurs soirées en période scolaire le vendredi.



CONTACTS :

Plus d'infos sur le site internet :
www.famillesrurales.org/amanlis-piresurseiche/

Des questions ou suggestions contactez Erwan par mail à l'adresse
ej.pire@famillesrurales.org

Le bon débarras

LE BON DÉBARRAS EST UNE TOUTE NOUVELLE ASSOCIATION, DONT L'OBJECTIF EST D'AGIR POSITIVEMENT POUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS, NOTAMMENT PAR :

- Un projet de création d'une recyclerie
- L'organisation de rencontres thématiques autour du recyclage
- L'organisation d'ateliers récup/déco pour petits et grands

Mais c'est surtout l'envie de défendre des valeurs, comme la proximité, le développement durable et l'économie circulaire, dans un esprit collaboratif. Nous nous réunissons pour échanger des idées, partager nos trucs et astuces, et trouver les solutions qui nous correspondent! Comment diminuer le volume de ma poubelle? Comment acheter éco-responsable? Quelles solutions puis-je apporter au quotidien? Tous ces sujets d'actualité seront abordés au cours de nos animations.

Si vous avez envie de vous investir dans le projet, ou êtes tout simplement curieux de nous rencontrer, n'hésitez pas à nous contacter ou à suivre notre page Facebook pour être informé des évènements à venir !



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, CONTACTER :

lebondebarras35@gmail.com.

<https://www.facebook.com/LeBonDebarras35/>

Cendrine BRUNSCHWIG - 07 82 08 18 47

Le Temps des Possibles

Des animations diverses pour tous axées sur la rencontre et la valorisation des savoir-faire locaux.

La deuxième édition du Marché C du Coin a rassemblé près de 40 exposants avec toujours cet esprit de marché de quartier qui avait tant plu aux visiteurs déjà nombreux l'année dernière. Grâce à la belle idée d'Evelyne DUPONT-BRUNET et Mélina MARTIN et l'énergie collective de l'association, le marché s'est grandement enrichi cette année avec la présence de 23 créateurs et artistes locaux. A l'année prochaine!



Le temps des possibles propose également cette année à l'Auberge Le Temps qu'il faut de nouveaux Ateliers du Bien-Être, les mercredis soirs, des ateliers de conversation en Anglais les jeudis soirs, et des soirées jeux de société un mardi soir par mois. Le portage et lecture de livres à domicile pour les personnes âgées ou alitées démarre, en partenariat avec la Médiathèque de Piré-sur-Seiche (si vous souhaitez bénéficier de ce service gratuit, vous pouvez d'ores et déjà nous contacter).

L'association fonctionne sur le principe d'une BOÎTE à IDÉES. N'hésitez pas à proposer les vôtres !



POUR NOUS CONTACTER :

letempsdespossibles@gmail.com

ou renseignements à l'Auberge Le Temps qu'il faut

02 99 44 24 51

Section JUDO TAÏSO

3 ACTIVITÉS AU PROGRAMME CETTE SAISON :

- ✓ Le JUDO est un sport martial permettant d'éduquer le corps et l'esprit. Il est accompagné de l'inculcation de règles de savoir vivre ensemble. Les cours sont accessibles dès l'âge de 4 ans.
- ✓ Le JUJITSU (self-défense) est une discipline préparatoire à une éventuelle agression; c'est l'enseignement à se défendre. Elle permet l'apprentissage de la confiance en soi.
- ✓ Envie d'entretenir votre corps et garder la forme de façon conviviale? Alors le TAÏSO est ce qu'il vous faut ! Praticable par tous, quel que soit l'âge ou la condition physique.

Cette activité s'inscrit parfaitement dans le programme «SPORT SANTE» qui contribue au bien-être et à la santé du pratiquant.



SI VOUS SOUHAITEZ
DÉCOUVRIR CES ACTIVITÉS,
N'HÉSITEZ PAS À VENIR AU DOJO
ROUTE DE BOISTRUDAN.

TRÈS BONNE ANNÉE
SPORTIVE À TOUS!

CONTACT :

judo.taïso.pire35@gmail.com



Les petites Etoiles de Piré



2018 Année du changement pour l'Association Sport Kids !

En juin dernier, le bureau a été intégralement renouvelé avec l'élection de: Romain GAUCHER (Président), Nathalie BUTTIER et Julie FEVRIER (Trésorières) et Virginie BERNOLLIN (Secrétaire). Julien COLLIN le professeur de sport poursuit son travail avec la nouvelle équipe. Merci à lui!
Le bureau souhaite une bonne continuation à ses prédécesseurs!

Changement d'organisation des cours également avec désormais deux cours de motricité de 45 mn pour les 3 à 5 ans, et un cours de multisports d'1 heure pour les plus grands.
Au total, 36 inscrits en motricité et 29 en multisports.
Nous souhaitons une très bonne année sportive à tous nos adhérents !

Zumba Tang

PIREENS ET PIREENNES,

Vous avez envie de bouger et de vous renforcer

Pour la saison 2018-2019, la section Zumba Tang propose du Pilates le Mardi de 12h15 à 13h15 et le vendredi de 19h30 à 20h15.



Concernant l'activité Zumba adulte, la section vous propose un cours le vendredi de 18h30 à 19h25. La section invite donc toutes les personnes intéressées à se rapprocher de Jacky PI-CHONNIERE (Président de la section) au **06.77.62.53.51** ou de Paméla TSENG AH WANG au **06.51.76.86.36**

PILATES : Mardi de 12h15 à 13h15 et Vendredi de 19h30 à 20h15

ZUMBA ADULTE : Vendredi de 18h30 à 19h25

Coût de l'adhésion annuelle PILATES 180€ pour 1 cours et 300€ pour 2 cours et ZUMBA

ADULTES 80€

La section proposera pour les prochaines vacances scolaires du mois d'octobre 4 mini stages en Zumba et Pilates les mardi et vendredi. Renseignez-vous !!!

Naissances

- 15 juin** : MOQUET Raphaëlle – 7 rue de Belle-Ile-en-Mer
- 21 juin** : AIT KHEDDACHE Mohand – 23 rue d'Anjou
- 22 juin** : BÉTIN HIARD Mathys – 9 rue de Belle-Ile-en-Mer
- 24 juin** : PINAULT Alice – Le Bois Gérard
- 16 juillet** : DEME Cassandre – 1 La Haute Poidevinière
- 29 juillet** : DEVAUX Jeanne – Les Féages
- 7 août** : GARDEBLED Maëlyne – 17 rue des Violettes
- 27 août** : JUDAIS Elya – 32 rue de Brocéliande
- 9 septembre** : JAUME Lise-Aïa – 10 allée de Bellevue

Décès



- 22 juin** : BEAULIEU Juliette épouse CROIZÉ
19 rue du Terrail, Piré-sur-Seiche
- 23 juin** : COURGEON Chantal épouse BROSSAULT
Le Moulin à Vent, Piré-sur-Seiche
- 2 juillet** : PELHATE Andrée épouse CROC
22 La Rigaudière, Le Theil de Bretagne
- 3 juillet** : DELAHAYE Christian
2 ruelle d'Anjou, Piré-sur-Seiche
- 11 août** : MOISAN Guy – Launay, Piré-sur-Seiche
- 14 août** : DESMOTS Hyacinthe
2 rue du Presbytère, Piré-sur-Seiche
- 25 septembre** : RENAULT épouse NAVARRE Juliette
4 rue Armand Jouault, Janzé

Mariages

- 21 juillet** : LE BARBIER de BLIGNIÈRES Arnaud – L'Épinay, Piré-sur-Seiche
de BUCY Diane – 14 rue Confort, Lyon
- 18 août** : ROSSIGNEUL Jean-Charles – 13 Lézé, Piré-sur-Seiche
JOSSO Pauline – 13 Lézé, Piré-sur-Seiche
- 8 septembre** : ALLAIN Mathieu – 12 rue des Cigognes, Piré-sur-Seiche
VION Lucie – 2 Square Joséphine Pencalet, Acigné

Calendrier des fêtes et des activités

Novembre

- 05 Assemblée générale des Cyclos
- 11 Armistice 1914-1918 UNC
- 16 Assemblée générale Spirale 35
- 17 Repas des Cyclos

Janvier

- 04 Vœux du Maire
- 05 Galette des rois « ESP Palets »
- 19 Galette des rois médiathèque

Décembre

- 02 Arbre de Noël APEL Ecole Saint Joseph
- 04 Repas du CCAS
- 08-09 Marché de Noël
- 15 Assemblée générale ESP « Palets »
- 22 Arbre de Noël APE Ecole Antoine de Saint Exupéry

Coordonnées de la Mairie

8, rue de Vitré
35150 PIRE-SUR-SEICHE
Tél. : 02 99 44 41 54 • De l'étranger – Tél. : +33 2 99 44 41 54
Fax : 02 99 44 54 24 • De l'étranger – Fax : +33 2 99 44 54 24
administratif@pire-sur-seiche.fr
www.pire-sur-seiche.fr

Permanence du Maire

Des permanences sont tenues tous les samedis par le Maire ou les adjoints sur rendez-vous. S'adresser au secrétariat de la Mairie.



Revue d'information

Diffusée gratuitement à 1 150 exemplaires
ISSN : 1623-0175 – Dépôt légal : Juillet 2018

Directeur de la publication :

M. Dominique DENIEUL, Maire.

Élaboration :

Mme Armelle HAUCHECORNE, Adjointe au Maire et les membres de la commission communication, médiathèque et culture.

Mise en page et impression :

Imprimerie GPO – 35740 PACÉ – Tél. : 02 23 41 39 20
Imprimé sur papier développement durable – Encre végétale.

